



Mettre en place

# un programme de DPC

Nom du programme :

N° d'enregistrement ODPC :  
N° de programme :

*Réservé à l'administration*

Nom du concepteur ou des concepteurs du programme :

. Nom : Prénom

. Téléphone :

e-mail :

Année début de programme :

annuel

pluri annuel

NOMBRE DE PARTICIPANTS (maximum) :

**Un programme de DPC associe deux activités :**

**Activité 1 :**

**l'acquisition / perfectionnement des connaissances /compétences,**

**Activité 2 : l'analyse des pratiques professionnelles.**

**Concernant l'analyse des pratiques L'HAS a identifié un certain nombre de méthodes qui peuvent rentrer dans le choix pour la mise en place d'un programme de DPC pour un programme court ou un DU-DIU.**

Catégories e de professionnel (s) ciblée (s).....

- Pharmacien (Hors Pharmacien Biologiste)(Cocher les spécialités )
  - Pharmacien titulaire d'officine
  - Pharmacien adjoint d'officine
  - Pharmacien hospitalier
  
- Biologiste (Cocher les spécialités )
  - Biologie médicale / Médecin biologiste
  - Pharmacien biologiste
  
- Chirurgien-dentiste (Cocher les spécialités)
  - Chirurgie dentaire
  - Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale)
  
- Paramédicaux (Cocher les spécialités)
  - Diététicien
  - Masseur-kinésithérapeute
  - Orthophoniste
  - Orthoptiste
  - Psychomotricien
  - Infirmiers
    - Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
    - Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)
  
- Sage femme

Orientation du programme (cocher les cases ci-dessous, possibilités de plusieurs choix) Un programme doit suivre au moins l'une des 6 orientations fixées par le Ministère de la Santé.

## Orientations communes à toutes les professions

**Orientation :** Renforcer la prévention et la promotion de la santé

Soutenir et valoriser les initiatives pour faciliter l'accès à la prévention et à la promotion de la santé

- Programmes de dépistage organisé des cancers (sein, colo-rectal, col de l'utérus)
  - Amélioration de la couverture vaccinale de la population
  - Contraception et santé sexuelle
  - Dépistage et diagnostic par tests, recueils et traitements de signaux biologiques utilisés sur le lieu de soins
- Informier et protéger les populations face aux risques sanitaires liés à l'environnement
- Risques sanitaires liés à l'environnement
- Soutenir les services de santé au travail
- Coopération entre médecin du travail et médecin traitant

- **Orientations : Faciliter au quotidien les parcours de santé**

Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé

- Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé
- Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant
- Repérage précoce des grandes pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents en grande difficulté
- Repérage de l'obésité et prise en charge
- Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personne en situation de handicap, violences faites aux femmes...) et conduite à tenir
- Repérage précoce et intervention brève (RPIB) des conduites addictives : tabac, alcool et cannabis
- Prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Repérage des signes précoces ou atypiques d'une maladie neuro-dégénérative
- Evaluation multidimensionnelle des patients atteints d'une maladie neuro-dégénérative
- « Annonce » du diagnostic d'une maladie grave (cancer, maladie neuro-dégénérative, SIDA...)
- Prise en charge de la douleur
- Soins palliatifs et démarche palliative
- Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)
- Organisation de la prise en charge d'un patient atteint d'une maladie rare (comment éviter l'errance diagnostique et thérapeutique)
- Elaboration et accompagnement d'un projet de santé territorial

**Orientations : Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé**

Innover en matière de formation des professionnels

- Maîtrise de stage et tutorat
- Formation à la mise en place et à l'utilisation de bases de données médicales (registres, recueils en continu, intégration de data-set dans la pratique)

Innover pour le bon usage du médicament

- Juste prescription des antibiotiques, pour une maîtrise de l'antibio-résistance
- Juste prescription des médicaments anxiolytiques et hypnotiques
- Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse
- Prescription et dispensation des médicaments génériques
- Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation)

Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient

- Lutte contre les infections associées aux soins
- Signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS)

- Amélioration de la pertinence des soins
- Education pour la santé
- La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles
- Prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles (SSE), repérage , diagnostic et accompagnement des situations de stress posttraumatique

**Orientations** : Exercice en équipe

- Retour à domicile après une intervention en chirurgie orthopédique
- Retour à domicile après hospitalisation de l'insuffisant cardiaque
- Retour à domicile après hospitalisation du patient avec plaies chroniques
- Retour à domicile après hospitalisation du patient atteint de bronchite chronique obstructive
- Retour à domicile après un séjour en maternité
- Patients porteurs d'affections sévères compliquées en ambulatoire : repérage, prévention du risque de décompensation, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé
- Patients à risque de désinsertion socioprofessionnelle en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé
- Patients bénéficiant de soins itératifs en ambulatoire : réévaluation de la stratégie de prise en charge, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé
- Patients à risque iatrogénique en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels PPS, concertation interne, coordination externe, système d'information partagé
- Maintien à domicile de patients à risque de perte d'autonomie et/ou en situation de handicap : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé
- La réhabilitation améliorée en chirurgie : une nouvelle approche dans l'organisation des soins chirurgicaux de nature à accélérer le virage ambulatoire  
Orientation : Contribuer à la préparation des professionnels de santé dans un cadre opérationnel et aux spécificités d'exercice du service de santé des armées.
- La prise en charge du blessé de guerre (Tous professionnels de santé du SSA)
- La médecine aéronautique et spatiale (Médecins et paramédicaux du SSA)
- La médecine navale et de la plongée (Médecins et paramédicaux du SSA)
- L'hygiène, l'eau et l'alimentation dans le cadre opérationnel (Tous professionnels de santé du SSA)
- La médecine tropicale et des voyages dans le contexte des missions du SSA (médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, paramédicaux du SSA)
- La prévention des accidents et pathologies en contexte opérationnel par la mise en condition physique et sportive (tous professionnels de santé du SSA)

- L'exercice pluri professionnel en environnement hostile (tous professionnels de santé du SSA)
- La prévention et la gestion des risques spécifiques liés aux opérations (tous professionnels de santé du SSA)
- Le ravitaillement sanitaire dans le cadre opérationnel (médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, paramédicaux du SSA)
- L'expertise médicale et le contentieux spécifiques au Service de santé des armées

Orientations : Contribuer à la gestion des situations exceptionnelles en France et à l'étranger.

- La prévention et la gestion des risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosifs (NRBCE) (tous professionnels de santé du SSA)
- La radioprotection et l'hygiène nucléaire en contexte opérationnel (tous professionnels de santé du SSA)
- La prévention et le contrôle des risques sanitaires, en particulier la toxicologie environnementale, l'hygiène alimentaire et l'épidémiologie (médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, paramédicaux du SSA)
- L'amélioration de la prise en charge des troubles psychiques post-traumatiques (médecins et paramédicaux du SSA)
- La médecine de catastrophe dont l'identification médico-légale (tous professionnels de santé du SSA dont réservistes)
- Le repérage et la prise en charge des conduites addictives en contexte opérationnel (médecins et paramédicaux du SSA)
- La participation pluri professionnelle à la gestion des crises sanitaires (tous professionnels de santé du SSA dont réservistes)

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Orientations spécifiques par professions</b></li> </ul>
---

**Orientation** : Sage-femme

- Consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention par la sage-femme (dépistage des cancers et des infections sexuellement transmissibles, vaccination)
- Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse par la sage-femme
- Les patients en situation de vulnérabilité : repérage, accompagnement et orientation des femmes, des enfants et des couples (précarité sociale, addictions, troubles psychiques, violences, antécédents médicaux, maladie et handicap)
- Handicap et deuil périnatal dans la pratique de la sage-femme
- Diagnostic anténatal dans la pratique de la sage-femme, y compris l'échographie
- Douleurs de la grossesse et de la parturition : prise en charge pharmacologique et non pharmacologique
- Education et rééducation dans le cadre de la prise en charge des troubles pelvi-périnéaux de la femme
- Accompagnement de l'allaitement maternel

**Orientation** : PHARMACIENS

- Vigilances et la gestion des erreurs médicamenteuses
- Les nouveaux médicaments
- La conciliation des traitements médicamenteux
- Accompagnement pharmaceutique du patient adulte traité pour asthme
- Accompagnement pharmaceutique du patient sous anticoagulants oraux
- Prise en charge des patients en addictologie (opiacées, tabac, alcool, médicaments)
- Gestion de l'urgence à l'officine
- Rôle du pharmacien dans la prise en charge du patient sous anticancéreux

**Orientation :** Chirurgien-dentiste

- Prise en charge de la douleur en odontologie
- Le risque infectieux en odontologie
- Pertinences des prescriptions en odontologie : médicaments et examens complémentaires
- Diagnostic des lésions muqueuses et osseuses de la cavité buccale
- Le développement de l'outil numérique dans son orientation thérapeutique
- Les facteurs de risques, le dépistage et la prévention des pathologies buccodentaires(hygiène...)
- L'apport des pilotes en prothèse
- La vitalité pulpaire en priorité en endodontie
- Les données actuelles des restaurations corono-radiculaires
- L'apport du bilan parodontal systématique
- Les tests salivaires
- Les techniques de prise en charge de la petite enfance

**Orientation :** Chirurgien-dentiste spécialisé en orthopédie dento-faciale

- Innovation en orthopédie dento-faciale
- Nouvelles recommandations en orthopédie dento-faciale
- Gestion des risques associés aux actes et aux modalités de prise en orthopédie dento-faciale

**Orientation :** Paramédicaux

## Infirmier :

- Orientation n° 1 : soins infirmiers en santé mentale.
- Orientation n° 2 : prise en charge de la douleur par l'infirmier.

- Orientation n° 3 : détection précoce de la maltraitance envers les personnes âgées et conduite à tenir.
- Orientation n° 4 : soins infirmiers du patient diabétique, en particulier instauration d'une insulinothérapie chez un patient diabétique de type II.
- Orientation n° 5 : soins infirmiers dans la prise en charge des plaies chroniques et complexes.
- Orientation n° 6 : soins infirmiers du patient en chimiothérapie.
- Orientation n° 7 : soins infirmiers et surveillance d'un patient sous anticoagulant. Orientation n° 8 : soins infirmiers et surveillance d'un patient insuffisant cardiaque.
- Orientation n° 9 : soins infirmier et accompagnement d'un patient souffrant de troubles du comportement liés à une démence neuro-dégénérative.

## Infirmier de bloc opératoire :

- Orientation n° 1 : installation chirurgicale du patient au bloc opératoire.
- Orientation n° 2 : mise en place et fixation des drains sus-aponévrotiques.
- Orientation n° 3 : fermeture sous-cutanée et cutanée.
- Orientation n° 4 : aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'une intervention chirurgicale.
- Orientation n° 5 : aide aux sutures des organes et des vaisseaux au cours d'une intervention chirurgicale sous la direction de l'opérateur.
- Orientation n° 6 : aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire.
- Orientation n° 7 : aide à la pose d'un dispositif médical implantable (DMI) au cours d'une intervention chirurgicale.
- Orientation n° 8 : injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère au cours d'une intervention chirurgicale en présence du chirurgien.
- Orientation n° 9 : adaptation des pratiques de l'infirmier de bloc opératoire aux nouveaux modes de prise en charge (chirurgie ambulatoire, robotique, télémédecine).

## Infirmier anesthésiste :

- Orientation n° 1 : formation aux techniques d'assistance cardio-circulatoire.
- Orientation n° 2 : prise en charge de la douleur par l'infirmier anesthésiste.

## Infirmier puériculteur :

- Orientation n° 1 : prise en charge de l'enfant en situation de handicap. Orientation n° 2 : soins palliatifs de l'enfant et de l'adolescent.
- Orientation n° 3 : soutien à la parentalité chez les populations en situation de vulnérabilité.
- Orientation n° 4 : santé et environnement de l'enfant et de sa famille.
- Orientation n° 5 : prise en charge de la douleur de l'enfant.
- Orientation n° 6 : l'enfant en danger (repérage, dépistage de la maltraitance, parcours de soins).

- Orientation n° 7 : prévention et dépistage chez l'enfant des troubles du développement.
- Orientation n° 8 : gestion des modes d'accueil du jeune enfant (accueil individuel et collectif).

## Aide-soignant :

- Orientation n° 1 : alimentation en établissement (régime divers, besoins, complément, repas, plaisir...).
- Orientation n° 2 : maladie d'Alzheimer et troubles apparentés : la prise en soins par l'aide soignante (communication non verbale).
- Orientation n° 3 : l'aide soignante face à l'agressivité du patient.
- Orientation n° 4 : l'aide soignante et l'infirmière : travailler en collaboration.
- Orientation n° 5 : l'aide-soignant face à la douleur.
- Orientation n° 6 : les soins palliatifs : rôle de l'aide soignant.

## Auxiliaire de puériculture :

- Orientation n° 1 : toucher relaxant ou apaisant, portage et soins de puériculture.
- Orientation n° 2 : soins palliatifs chez l'enfant.
- Orientation n° 3 : allaitement maternel.
- Orientation n° 4 : alimentation de l'enfant.
- Orientation n° 5 : l'enfant porteur de handicap.
- Orientation n° 6 : la douleur chez l'enfant.
- Orientation n° 7 : l'imaginaire des enfants.

## Masseur-kinésithérapeute :

- Orientation n° 1 : prévention des chutes de la personne âgée.
- Orientation n° 2 : bilan d'entrée en établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante (EHPAD).
- Orientation n° 4 : cancérologie et masso-kinésithérapie.
- Orientation n° 5 : prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur.
- Orientation n° 6 : les techniques d'amélioration des dysfonctionnements de la sphère pelvienne en masso-kinésithérapie.
- Orientation n° 7 : réadaptation à l'effort de l'insuffisant respiratoire.
- Orientation n° 8 : réadaptation à l'effort de l'insuffisant cardiaque.
- Orientation n° 9 : prise en charge masso-kinésithérapique de l'enfant en ambulatoire.
- Orientation n° 10 : prise en charge de la douleur en masso-kinésithérapie.
- Orientation n° 11 : prise en charge des maladies neurologiques (AVC, Alzheimer.) et neuro musculaires.
- Orientation n° 12 : prise en charge des troubles circulatoires superficiels et profonds.

## Pédicure-podologue :

- Orientation n° 1 : le pied de la personne âgée : retentissements sur l'appareil locomoteur et prévention des chutes.
- Orientation n° 2 : prise en charge du pied diabétique.
- Orientation n° 3 : prise en charge podologique de la douleur.
- Orientation n° 4 : plaies, cicatrisations, pansements en pédicurie-podologie.



- Orientation n° 5 : hygiène et stérilisation au cabinet du pédicure podologue.
- Orientation n° 6 : lecture et interprétation des examens de prises d'empreintes informatisées en podologie.
- Orientation n° 7 : effets secondaires au niveau du pied des traitements anticancéreux.
- Orientation n° 8 : l'appareillage en pédicurie-podologie, de l'analyse à la réalisation (orthèses plantaires, orthonyxies, orthoplasties, contentions ...).
- Orientation n° 9 : prise en charge podologique de la polyarthrite rhumatoïde et neurotrophique.

## Orthoptiste :

- Orientation n° 1 : surveillance par l'orthoptiste d'une rétinopathie diabétique.
- Orientation n° 2 : l'intervention orthoptique dans les handicaps sensoriels et moteurs.
- Orientation n° 3 : l'intervention orthoptique dans les troubles d'origine neurologique
- Orientation n° 4 : vision de l'enfant.
- Orientation n° 5 : vision de la personne âgée.

## Orthophoniste :

- Orientation n° 1 : l'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant.
- Orientation n° 2 : l'intervention orthophonique auprès des patients cancéreux.
- Orientation n° 3 : l'intervention orthophonique dans les troubles de la phonation.
- Orientation n° 4 : l'intervention orthophonique dans les troubles d'origine neurologique.
- Orientation n° 5 : l'intervention orthophonique dans les troubles de l'oralité.
- Orientation n° 6 : l'intervention orthophonique dans les troubles du spectre autistique.
- Orientation n° 7 : l'intervention orthophonique dans les handicaps sensoriels, moteurs et mentaux.

## Ergothérapeute :

- Orientation n° 1 : les aides techniques de l'ergothérapeute (choix, acquisition, utilisation).
- Orientation n° 2 : intervention auprès des patients souffrant d'une maladie neuro-dégénérative et de leur entourage.
- Orientation n° 3 : intervention de l'ergothérapeute auprès de personnes en souffrance psychique ou psychologique.
- Orientation n° 4 : intervention auprès des personnes en situation de handicap et de leur entourage.
- Orientation n° 5 : prévention de la perte d'autonomie et éducation thérapeutique pour les personnes à risque de limitation d'activité.

## Psychomotricien :

- Orientation n° 1 : intervention du psychomotricien dans la prise en charge de la douleur.
- Orientation n° 2 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un trouble d'origine neurologique.
- Orientation n° 3 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant une souffrance psychique.
- Orientation n° 4 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un handicap dans les domaines sensoriels, moteurs et mentaux.

- Orientation n° 5 : intervention du psychomotricien dans le soutien à la parentalité.
- Orientation n° 6 : intervention du psychomotricien dans les soins palliatifs.
- Orientation n° 7 : prise en compte par le psychomotricien des aspects liés à l'environnement familial, social et professionnel.

## Diététicien :

- Orientation n° 1 : l'alimentation et les déterminants de santé (enfants, personnes âgées, adultes, femmes enceintes, sportifs, ...).
- Orientation n° 2 : la digestibilité des nutriments quel que soit le mode alimentaire (oral, entéral, parentéral).
- Orientation n° 3 : impact de l'environnement sur l'alimentation et la nutrition.
- Orientation n° 4 : le soin nutritionnel dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.
- Orientation n° 5 : pratiques innovantes en diététique thérapeutique.

## Technicien de laboratoire médical :

- Orientation n° 1 : qualité et sécurité en biologie médicale.
- Orientation n° 2 : analyse des non-conformités et mise en place d'actions correctives et préventives.
- Orientation n° 3 : technologies innovantes en laboratoire de biologie médicale.
- Orientation n° 4 : gestion des risques et identité-vigilance.

## Manipulateur en électro-radiologie médicale :

- Orientation n° 1 : prise en charge du patient douloureux.
- Orientation n° 2 : limitation et optimisation des doses délivrées aux patients.
- Orientation n° 3 : pertinence des actes et des modalités de prise en charge en radiologie.
- Orientation n° 4 : qualité et sécurité des soins en radiologie.

## Audioprothésiste :

- Orientation n° 1 : l'intégration des technologies implantées dans l'activité de l'audioprothésiste.
- Orientation n° 2 : prise en charge des acouphéniques.
- Orientation n° 3 : traumatismes sonores : risques et dommages physiologiques engendrés par le bruit, métrologie et mesures du bruit, moyens de prévention, protections individuelles et collectives.
- Orientation n° 4 : l'intervention de l'audioprothésiste chez un patient porteur d'un autre handicap.
- Orientation n° 5 : l'intervention de l'audioprothésiste chez les patients souffrant de troubles d'origine neurologique.
- Orientation n° 6 : repérage des troubles auditifs et analyse des difficultés, en particulier en cas de privation sensorielle ancienne.

## Opticien-lunetier :

- Orientation n° 1 : réfraction complexe.
- Orientation n° 2 : contactologie.
- Orientation n° 3 : basse vision.
- Orientation n° 4 : vision de la personne âgée.

- Orientation n° 5 : vision de l'enfant.

## Prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées (orthoprothésiste, podorthoésiste, oculariste, épithésiste et orthopédiste-orthésiste) :

- Orientation n° 1 : stratégie d'appareillage du patient diabétique.
- Orientation n° 2 : stratégie d'appareillage du pied neurologique.
- Orientation n° 3 : éducation du patient appareillé.
- Orientation n° 4 : pertinence de la prise en charge podologique par orthèses plantaires : du bilan podo-locomoteur à la délivrance.
- Orientation n° 5 : prévention des conflits dans la relation avec le patient et son environnement.
- Orientation n° 6 : analyse quantifiée de la marche (AQM).
- Orientation n° 7 : intégration des nouvelles technologies d'orthèses.
- Orientation n° 8 : prise en charge de la femme atteinte d'un cancer du sein : prothèses mammaires et atteintes lymphatiques.
- Orientation n° 9 : prise en charge du patient atteint d'insuffisance veineuse.

Type de programme.....

- **Présentiel** : présence physique, lieu de formation, ½ journée inférieur ou égal à 3h30

- **mixte** : majoritairement présentiel et quelques réunions non présentesielles

Méthode (s) et modalités HAS (**à cocher sur la liste ci-dessous**) Un programme doit au moins répondre à l'une des méthodes ou modalités de la HAS, qui elles-mêmes se déclinent en plusieurs catégories.

Pédagogique ou cognitive Cocher tout Décocher tout

En groupe

Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

Revue bibliographique et analyse d'articles

Individuelle

Formation à distance (e-learning, supports écrits et numériques...)

Formations diplômantes ou certifiantes (autres que les D.U. validés par les CSI et la CSHCPP)

Analyse des pratiques Cocher tout Décocher tout

Gestion des risques

- Revue de mortalité et de morbidité (RMM), Comité de retour d'expérience (CREX), Revue des erreurs médicamenteuses (REMED)
- Analyse a priori des risques (analyse de processus, Analyse des modes de défaillances et de leurs effets : AMDE...)
- Revue de dossiers et analyse de cas
- Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles
- Réunions de concertation pluridisciplinaire
- Revue de pertinence
- Indicateurs
- Suivi d'indicateurs
- Registres, observatoire, base de données
- Audit clinique
- Analyse de parcours de soins
- Chemin clinique
- Patients traceurs (en développement)
- Analyse de parcours professionnel
- Bilan de compétences
- Approche intégrée à l'exercice professionnel Cocher tout Décocher tout
- Gestion des risques en équipe
- Exercice coordonné protocolé pluriprofessionnel (en réseaux, maisons, pôles ou centres de santé ...)
- Dispositifs spécifiques Cocher tout Décocher tout
- accréditation des médecins exerçant une spécialité ou une activité à risque (art. 16 de la Loi 2004-810 du 13 août 2004)
- programme d'éducation thérapeutique (art. 84 de la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009)
- protocole de coopération (art. 51 de la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009)
- formation professionnelle tout au long de la vie (professionnels paramédicaux)
- accréditation des laboratoires de biologie médicale (ordonnance 2010-49 du 13/01/2012 et art. L.6221-1 du CSP)
- certification des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et/ou de tissus
- Enseignement et recherche Cocher tout Décocher tout
- Publication d'un article scientifique
- recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité
- maîtrise de stage (en développement)
- Formateurs pour des activités de DPC
- Simulation Cocher tout Décocher tout
- session de simulation en santé

Test de concordance de script (TCS)

Mode d'exercice du public souhaité.....

Libéraux, salariés des Centres de Santé, autres salariés (y compris hospitaliers) Possibilité de sélectionner 1,2 ou 3 modes d'exercices pour un même programme.

L'année du programme.....

Durée annuelle ou pluriannuelle.....

Annuelle ou pluriannuelle (période supérieure à un an)

Si vous choisissez de créer un programme composé **d'au moins 2 types d'action de formation distincts**, vous devrez sélectionner le champ « **programme intégré** » et choisir ensuite les 2 ou 3 types d'action de formation correspondant : (à cocher)

- **action cognitive ;**
- **action d'analyse des pratiques professionnelles ;**
- **action de gestion des risques.**

Son résumé succinct..... (500 caractères maximum) .....

(Résumé, Prérequis (exemple : avoir plus de 5 ans d'expérience ou avoir suivi le programme X au préalable) et recommandations : temps à prévoir, connaissances préalables souhaitées sans être obligatoires, etc.....)

Nombre d'étapes.....

(Une étape est un temps présentiel ou non dédié aux 3 fondamentaux d'un programme de DPC, à savoir : l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances ou de compétences, l'évaluation de pratiques professionnelles, la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration)



Une fois le nombre d'étapes inscrit, des volets de description de chaque étape s'ouvriront en bas de la page et sont à compléter.

**Concepteur du programme : (en option)**

Nom.....

Prénom.....

Téléphone bureau.....

Téléphone portable.....

E-mail.....

Nombre total prévisionnel de participants.....

Nombre de participants par sessions.....

Prix de vente du programme pour un participant .....

Ce prix correspond au prix de vente avant la prise en compte de la participation forfaitaire de l'OGDPC.

La différence entre votre prix de vente du programme et la prise en charge (estimée) par l'OGDPC pour l'organisme est à la charge du praticien de santé.

## Les étapes

Pour chaque étape : format d'étape (présentiel, mixte, ou non présentiel), titre, description succincte, la durée si et seulement si, programme présentiel.....

(Une fois le nombre d'étapes renseigné, au minimum 3 étapes par programme, compléter l'ensemble des formulaires « étapes » qui apparaissent en bas de page. Ces étapes seront automatiquement reproduites à la création de chaque nouvelle session du programme).

### Etape 1 :

Format (présentiel, mixte).....

Durée .....  
(Obligatoire si présentiel, le nombre de jour renseigné impactera le calcul des forfaits).

Titre de l'étape .....

Action cognitive oui/non

Action d'analyses des Pratiques Professionnelles oui/non

Action Gestion des risques oui/non

Description de l'étape (à détailler).....

.....

.....

### Etape 2 :

Format (présentiel, mixte).....

Durée .....  
(Obligatoire si présentiel, le nombre de jour renseigné impactera le calcul des forfaits).

Titre de l'étape .....

Action cognitive oui/non

Action d'analyses des Pratiques Professionnelles oui/non

Action Gestion des risques oui/non

Description de l'étape (à détailler).....

.....

.....

**Etape 3 :**

Format (présentiel, mixte).....

Durée .....

(Obligatoire si présentiel, le nombre de jour renseigné impactera le calcul des forfaits).

Titre de l'étape .....

Action cognitive oui/non

Action d'analyses des Pratiques Professionnelles oui/non

Action Gestion des risques oui/non

Description de l'étape (à détailler).....

.....

.....

**Etape 4 : (s'il y a lieu)**

Format (présentiel, mixte).....

Durée .....

(Obligatoire si présentiel, le nombre de jour renseigné impactera le calcul des forfaits).

Titre de l'étape .....

Action cognitive oui/non

Action d'analyses des Pratiques Professionnelles oui/non

Action Gestion des risques oui/non

Description de l'étape (à détailler).....

.....

.....

***A la fin de la création de votre programme, OGDPC vous attribuera un no de programme, générée automatiquement.***

***A partir de là, vous pourrez créer les différentes sessions de votre programme. (Il convient de compléter les éléments suivants : dates de début et de fin, le nom des intervenants, le lieu).***

**Création des sessions :** On clique sur nouvelle session (Cette page reprend les informations préalablement renseignées, étape par étape).



# Etape 1

## Session 1

Dates de début .....

Dates de fin.....

(compléter les dates de début et de fin de l'étape de votre session)

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

## Session 2 (si nécessaire)

Dates de début .....

Dates de fin.....

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

## Session 3 (si nécessaire)

Dates de début .....

Dates de fin.....

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

# Etape 2

## Session 1

Dates de début .....

Dates de fin.....

(Compléter les dates de début et de fin de l'étape de votre session)

Le nom des intervenants.....

.....  
Le lieu .....

**Session 2** (si nécessaire)

Dates de début .....

Dates de fin.....

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

**Session 3** (si nécessaire)

Dates de début .....

Dates de fin.....

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

## Etape 3

**Session 1**

Dates de début .....

Dates de fin.....

(compléter les dates de début et de fin de l'étape de votre session)

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

**Session 2** (si nécessaire)

Dates de début .....

Dates de fin.....

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....

**Session 3** (si nécessaire)

Dates de début .....

Dates de fin.....

Le nom des intervenants.....

.....

Le lieu .....